

L'EDUEN

BULLETIN TRIMESTRIEL

de la

Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Fondée le 1^{er} Avril 1886

Reconnue d'utilité publique le 15 Mai 1895

ADRESSES

- a) **Administration et Rédaction de « L'Eduen » :**
Directeur-Gérant : 25, rue des Eduens, Autun (Tél. 463).
- b) **Correspondances et envois à la Société :**
Secrétaire général : M. J. de LA COMBLE, 19, rue St-Antoine, Autun.
Secrétaire adjoint : M^{me} JAY, 23, avenue de la Gare, Autun (Tél. 48).
Trésorier : M. HUDELLET, 16, avenue de la Gare, Autun (Tél. 20).

COTISATIONS POUR 1958

Membres titulaires, par an minimum 200 fr.
Membres à vie, versement minimum de 2.000 fr.
Membres bienfaiteurs, versement minimum de 5.000 fr.

Toutes les cotisations sont à remettre au trésorier ou à verser au compte de chèques postaux du Crédit Lyonnais, Agence d'Autun. (C.C.P. Dijon 1673-89).

Le MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, actuellement Place d'Hallen-court, étant en instance de transfert, ne peut être ouvert au public.

Bulletin Trimestriel
de la
Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Hommage à une belle lignée de naturalistes

Mademoiselle Marie-Antoinette RAYMOND



La Société d'Histoire Naturelle d'Autun déplore aujourd'hui une nouvelle perte très sensible occasionnée par le décès de M^{lle} M.-A. Raymond, bibliothécaire et membre bienfaiteur. Sa mort survenue le jour de Pâques, 6 avril, a surpris tous ses collègues de bureau, qui ignoraient l'état de santé de la malade; celle-ci, consciente du mal dont elle était atteinte, a eu jusqu'au bout le courage de souffrir en silence et de ne confier à personne la perspective de l'issue à laquelle elle se savait condamnée. Elle tenait à assister le plus régulièrement possible aux réunions du Conseil, où ses avis étaient toujours bien accueillis, et nous comprenons maintenant la raison de ses rares absences dont elle s'excusait d'ailleurs avec beaucoup de tact.

Marie-Antoinette Raymond, née en 1898 au Creusot, avait, après l'obtention du brevet supérieur, poursuivi ses études dans le vaste domaine de l'archéologie et dans celui de la botanique, sans pour cela délaisser les autres branches des sciences naturelles. Parlant couramment l'anglais et l'italien, elle avait effectué de très nombreux voyages à l'étranger, principalement au Moyen-Orient, où l'attirait la science de l'égyptologie. L'étude

de l'Histoire ancienne et des origines de nos civilisations la conduisit dans le bassin oriental de la Méditerranée pour séjourner en Grèce, en Palestine, en Egypte, dans les diverses contrées de la Mer Noire, et plus loin en Chine, aux Indes, etc. Plus près de nous, c'est l'Italie et la Rome antique qui la retiennent à maintes reprises et aucun monument, aucun vestige classé de l'Etrurie ou de la capitale de l'ancien empire romain ne lui était inconnu. Elle alternait ses études par des voyages, parfois répétés, en Angleterre, en Espagne, en Afrique du Nord, aux Iles Canaries, puis dans le nouveau monde, qu'elle parcourut des Etats-Unis au Brésil et en Argentine. Grâce à une étonnante mémoire, elle avait pu acquérir dans cette discipline une rare érudition que ne mettait pas en valeur, comme il aurait convenu, sa trop grande modestie.

La présence parmi nous de cette excellente collaboratrice lui permettait à la fois de satisfaire ses goûts pour l'histoire naturelle et de rendre hommage à l'ancienne activité de ses parents. En effet, depuis l'année 1886, c'est-à-dire depuis sa constitution, notre Société a eu le grand avantage de compter, parmi ses naturalistes éminents, tous les membres de la famille Raymond. C'est d'abord le grand-père de notre collègue, Antoine Raymond, né à St-Etienne le 28 mars 1842, Ingénieur des Mines, Chef du service des houillères des Etablissements Schneider et Cie, géologue et paléontologue, un des fondateurs de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun dont il est resté constamment vice-président actif jusqu'en 1920, pour devenir ensuite vice-président honoraire. Ce savant possédait une résidence à St-Symphorien-de-Marmagne où il avait rassemblé une importante collection minéralogique et organisé, avec compétence, un parc composé d'essences très variées. C'est dans ce cadre, près de ses documents scientifiques, qu'il mourut le 8 septembre 1929, à l'âge de 88 ans.

Son fils, Maurice, né au Creusot le 12 juillet 1869, était ingénieur des Arts et Manufactures, sorti parmi les premiers de la promotion de 1892. La même année, il demandait son admission à la Société. Il entra d'autre part aux Usines du Creusot, dans le service des Aciéries, et commençait une carrière qu'il devait interrompre bien avant la fin pour se retirer dans la propriété de ses beaux-parents, aux Moreaux, commune de Brion : un affaiblissement de la vue faisant craindre une complète cécité en était le principal motif. D'autres épreuves ne lui furent pas épargnées : après la mort d'une fillette, en 1912, il eut la douleur de perdre son épouse, née Antoinette Merle, le 18 août 1922. Ensuite, il se consacra seul à l'exploitation de ses domaines et participa dans la mesure du possible à l'activité de la Société jusqu'à sa mort, survenue le 6 août 1948.

Notre collègue prit alors la place de son père et de son grand-père, sachant bien qu'après elle la tradition familiale serait maintenue au sein de la Société. Les regrets que nous laisse sa disparition trop rapide sont en partie atténués par les encouragements donnés par nos collègues : le Docteur Emile Merle, Professeur honoraire de clinique médicale de la Faculté

de Médecine de Clermont-Ferrand, le Docteur Pierre Merle, ancien interne des hôpitaux de Paris, ses oncles, et le Docteur Pierre Merle, Radiologue, son cousin. Avec eux, nous nous ferons un devoir de perpétuer le souvenir des naturalistes de leur famille qui ont si longtemps et si sagement contribué à la diffusion de la Science dans notre région.

Pour les Membres du Conseil d'Administration,
Albert MAZION.

Assemblée Générale du 20 Avril 1958

L'Assemblée générale ordinaire de la Société s'est tenue à l'Hôtel de Ville d'Autun, le dimanche 20 avril, à 15 heures, sous la présidence de M. Albert Mazion.

Le Secrétaire général a donné un compte rendu administratif de l'exercice écoulé et fait connaître que, dans sa réunion du 27 mars 1958, le Conseil d'administration a renouvelé les pouvoirs des membres du bureau, ainsi constitué :

Président : M. Albert MAZION.
Vice-Présidents : M. Louis GAUTHIER,
M. Gabriel LACOMME.
Secrétaire général : M. Jacques de LA COMBLE.
Trésorier : M. André HUDELLET.
Secrétaire-adjointe : M^{me} JAY.
Bibliothécaire : M^{lle} A. RAYMOND.

Le Trésorier a ensuite présenté la situation financière au 31 décembre 1957, dont voici le détail :

Compte rendu financier

RECETTES :

A. — Caisse sociale :

Reprise de l'exercice précédent	5.903
Cotisations des membres à vie	20.000
Cotisations des membres titulaires	42.500
Subventions de la Ville d'Autun (1956 et 1957)	10.000
Subvention du Conseil Général	20.000
Publicité dans « L'Eduen »	23.900
Vente de bulletins (anc. collection)	14.000
Quote-part de la S.E.R.S.A. (frais d'imprimerie)	6.820
Arrérages sur titres	1.821
Exposition de sciences naturelles (trones)	5.490
Don membre bienfaiteur	5.000

155.434

B. — Caisse spéciale du Musée :

Néant

DEPENSES :

A. — Caisse sociale :

Frais de secrétariat et de bureau	2.321
Cotisations à l'A.B.S.S. et l'A.D.S.S.	1.500
Abonnement à périodique	1.300
Imprimés et matériel de bureau	3.600
Impôts	1.420
Assurances	6.342
Prix décernés aux élèves des écoles	2.990
Frais d'imprimerie de « L'Eduen »	74.978
Exposition de Sciences Naturelles	2.600
Souscription à l'emprunt (art. 13)	20.000
Frais de participation à excursion	700
Virement provision à Sté Eduenne	1.610
	<hr/>
	119.361
Provision pour édition de mémoires	20.000
Reste en caisse	16.073
	<hr/>
	155.434

B. — Caisse spéciale du Musée :

Reste en caisse	5.580
---------------------------	-------

BILAN AU 31 DECEMBRE 1957

ACTIF :

Valeurs mobilières	43.998
Compte Crédit Lyonnais	118.610
	<hr/>
	162.608

PASSIF :

Fonds de dotation	43.998
Provision pour édition de mémoires	102.537
Provision pour excursions	1.911
Solde créditeur	14.162
	<hr/>
	162.608

Budget 1958

Afin de poursuivre la marche ascendante de la Société, tout en tenant compte des dernières fluctuations des prix, le budget a été équilibré à la somme totale de 150.000 francs. Son projet prévoit, par rapport à l'an dernier, une majoration de dépenses de l'ordre de 20 % dans le chapitre des frais généraux et de près de 50 % dans celui des publications. Cette dernière majoration est due également à l'amélioration et à l'augmentation du tirage de notre périodique; elle est compensée par les nouvelles cotisations, par les dons et par divers avantages et bénéfices obtenus.

Compte rendu moral

Le Président présente la situation de la Société et rend compte de ses activités au cours de l'année 1957. Le bel essor de la Société déjà constaté l'année précédente ne fait que s'accroître. C'est par des chiffres que nous pourrions mieux faire connaître les comparaisons qui s'imposent.

a) *Effectif de la Société au 1^{er} janvier 1958 :*

Membres : actifs, 260; d'honneur, 8; bienfaiteurs, 9.
Sociétés françaises et étrangères : 102.

b) *Répartition des membres actifs par professions :*

Corps enseignant : 30; étudiants : 11; corps médical : 15; pharmaciens : 11; dentistes : 7; vétérinaires : 4; ingénieurs et techniciens : 27; notaires : 5; banques : 5; architectes : 3; avocats : 2; commerçants : 25; artisans : 17; industriels : 7; employés : 23; rentiers et retraités : 35; divers : 33.

c) *Répartition des membres actifs suivant les régions :*

Les membres résidant en Saône-et-Loire sont au nombre de 208; Paris et la province en comptent 48 et la France d'outre-mer, 2. Deux membres à vie demeurent à l'étranger.

Pour le département de Saône-et-Loire — la ville d'Autun mise à part — c'est celle de Toulon-sur-Arroux, avec son canton, qui fournit le plus d'adhérents; ils sont actuellement au nombre de 22. Pour la Province, c'est le Dauphiné, et principalement Grenoble, qui prend la tête avec 9 membres. Le Nord de la France, grâce à Amiens et Lille, ne tardera pas à atteindre ce chiffre.

d) Plusieurs de nos naturalistes sont rattachés à des Sociétés de sciences naturelles ou préhistoriques fondées sur le plan national, telles que la Société Botanique de France, la Société géologique de France, etc... Le groupe le plus nombreux est celui des préhistoriens, membres de la Société Préhistorique Française, qui comprend douze membres.

Cette rapide énumération permet de considérer les progrès réalisés par notre Société depuis deux années et laisse espérer la poursuite de cet heureux développement désiré par tous les amis des Sciences. Déjà, pendant les premiers mois de 1958, 24 nouveaux membres ont demandé leur adhésion et nous sommes persuadés que ce nombre sera largement augmenté d'ici la fin de l'année.

La séance est levée à 17 h. 30, après la présentation de divers échantillons de pierres et de silex provenant de recherches archéologiques de nos sociétaires.

Un premier tableau rassemblait des pointes de flèches et de javelots, des couteaux, grattoirs et outils divers, des tessons de poteries ornées, des anneaux, etc..., le tout trouvé à Tigentourine, station préhistorique du Sahara oriental, par M. Gérard Magranville.

D'autres tableaux exposaient des spécimens d'armes et outils en silex ainsi que des pierres représentant des profils humains ou des têtes d'animaux, découverts par M. A. Mazion dans divers ateliers de la vallée du Mesvrin.

Semaine d'Études et de Recherches Scientifiques
dans l'Autunois
(S.E.R.S.A. 1958)

Programme général

- 1^o MARDI 22 JUILLET. Réception et installation des congressistes. — A 17 h., Réunion au siège du Syndicat d'Initiative.
- 2^o MERCREDI 23 JUILLET : **Excursion botanique.**
Départ à 8 h. en voitures particulières. Itinéraire : Sully, Epinac, Molinot, Saussey, Montceau, Cussy, Ivry, Nolay (déjeuner à 13 h.). Après-midi : Cirque du « Bout du Monde », Grotte de la Cauzanne. Parcours : 110 km. Recherche de plantes rares : *Asarum europæum*, *Cynoglossum montanum*, *Ribes alpinum*, *Lithospermum purpuréo-cæruleum*, *Euphorbia dulcis* v. *deseglisei*, *Gentiana Lutea*. En cours de route, arrêts à la nouvelle station de *Goodyera repens*, à la colonne romaine de Cussy, au château de La Rochepot.
- 3^o JEUDI 24 JUILLET : **Excursion générale en Morvan.**
Départ à 8 h. Itinéraire : La Selle, La Petite-Verrière, Anost, Bussy, Arleuf. Parcours : 60 km.
Recherche de *Antennaria dioca*, *Carex elongata*, *Polypodium dryopteris*, etc. Visite du parc d'élevage de *Myopotames Coy-poux* présenté par M^{lle} Boyer au Château de La Ferrière. Chasse aux vipères.
Soirée : à 20 h., **Dîner amical** à Autun, sous la présidence du doyen d'âge. Les sociétaires non congressistes sont priés d'y assister. Prix net : 1.000 fr. (b. s. t. c.).
- 4^o VENDREDI 25 JUILLET : Matinée libre.
A 15 h., **Réunion au Musée Rolin.** Présentation de la **Collection Loydreau**, réinstallée spécialement pour le Congrès.
A 16 h. 30, **Assemblée générale** des membres de la Société dans une salle de l'Hôtel de Ville. Lecture de diverses communications scientifiques. Présentation des vues prises par M. Boissieux au cours de la semaine d'études et de recherches de l'an dernier.
- 5^o SAMEDI 26 JUILLET : **Journée d'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine.**
Départ d'Autun à 8 h. Rendez-vous général à Aluze à 8 h. 30. Après un court arrêt, descente par Chamilly et stationnement des voitures à Bercully. Présentation du **Camp de Chassey** et des dernières fouilles par le Professeur Henri Parriat, membre de la S.P.F.
Déjeuner à 13 h. à l'Auberge du Camp romain.
A 15 h., départ de Chassey pour Germolles, commune de Mellecey. Présentation de la **Grotte de Verpillère** par M. André-Charles Gros, membre de la S.P.F., qui étudie depuis plusieurs années cette station.
Retour à Autun vers 19 h. Parcours : 115 km.
- 6^o DIMANCHE 27 JUILLET : **Excursion botanique et géologique en Morvan.**

Départ à 9 h. Itinéraire : La Selle, Gorges de la Canche, Maison forestière, Glux, Les Lamberts, Le Châtelet, Arleuf. Déjeuner au Chalet du Club Alpin. Parcours : 80 km.

- 7^o LUNDI 28 JUILLET : Excursions aux environs d'Autun.
Les détails seront donnés au cours de l'Assemblée générale.
- 8^o MARDI 29 JUILLET : Excursion particulière, hors-Congrès, réservée aux naturalistes qui pourront prolonger leur séjour à Autun. L'itinéraire prévu passera par Beaune (C.-O.) et les stations botaniques importantes de la Côte et de l'arrière-Côte, pour y rechercher les plantes méditerranéennes qui se trouvent là à leur limite la plus septentrionale en France.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adhésions. — Les congressistes qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer d'urgence leur adhésion et leur cotisation spéciale (100 fr.) à M. A. Mazion, 25, rue des Eduens, Autun (Tél. 463 - C.C.P. Dijon 263-77) ou à tout autre membre du bureau, qui transmettra.

Permanence du Congrès : Syndicat d'Initiative, hall du Théâtre (Tél. 526). Les congressistes y trouveront les renseignements concernant les journées de travail et les modifications au programme. Ils pourront faire suivre leur courrier à cette adresse en spécifiant : « Aux bons soins de Madame Gandré, Secrétaire du S.I. ».

Les départs d'excursions s'effectueront de cette permanence.

Hébergement. — Quelques chambres sont retenues en ville pour les ménages. Prix S.L.C. : 1 lit, 660 fr.; 2 lits, 1.100 fr. Des places sont encore disponibles pour personnes seules dans les établissements scolaires.

Repas. — Les repas en ville pourront être pris dans une cantine ou dans les restaurants, au gré des congressistes. Pour les déjeuners, au cours des excursions, des repas à prix modiques (5 à 600 fr.) seront préparés à l'intention des personnes qui auront retenu leurs couverts au moins trois jours à l'avance.

Transports. — Si le nombre de voyageurs est insuffisant pour compléter un car de 24 places, il sera fait appel à la bonne volonté des congressistes disposant de places dans leur voiture. En ce cas, chaque personne transportée devra participer aux dépenses de carburant. Cette contribution sera obligatoirement reversée au propriétaire par l'entremise du Comité d'organisation qui l'aura encaissée.

Nous prions donc instamment ceux de nos collègues, susceptibles de participer, des deux façons, à ce mode de transport, de bien vouloir nous en aviser.

Contrôle. — Les congressistes recevront dès leur arrivée une carte d'adhérent de la S.E.R.S.A. 1958, en échange du versement de leur cotisation. Une fiche de contrôle sera remise pour tout autre versement effectué à titre d'avance entre les mains du Trésorier ou de son remplaçant.

ÉTUDES PRÉHISTORIQUES

LE CAMP DE CHASSEY

par J.-J. THOMASSET

Situé dans l'arrière côte chalonaise, sur un plateau formé par le calcaire à entroques du Bajocien, il domine à l'ouest une vallée d'érosion, celle de la Dheune, et à l'est une vallée de faille, le vallon des Bas-Roches. La colline est allongée approximativement N.S. et ses côtés E. et W. sont bordés d'escarpements assez abrupts. Le camp est limité au nord par une énorme muraille en pierre sèche et il se termine au sud en pointe mousse par un terrassement assez considérable que l'on appelle la Redoute ou le « dos d'âne ».

Le camp de Chassey (vulgairement camp romain ou de César) a été connu d'abord par des vestiges romains, dont un fanum, sans traces bien nettes d'occupation militaire. La grande masse des découvertes est d'un Néolithique très évolué et surtout du Chalcolithique. L'occupation s'est poursuivie à l'âge du Bronze et même postérieurement.

Cette station a été élevée au rang d'éponyme par Philippe Salmon, sous le nom de Chasséo-Robenhausien, le Chasséen représentant le facies terrestre qui correspondait au Robenhausien ou facies lacustre. Elle reste aujourd'hui éponyme d'un style, d'une civilisation. Celle-ci, très proche du Néolithique suisse, s'étend fort loin, jusqu'à la Méditerranée. Malheureusement, la couche de terre y est peu profonde et a été remaniée par les occupations successives et cultivée jusqu'à une époque très récente.

Les conditions de conservation étaient mauvaises. Mais le grand malheur de la station fut d'être fouillée à peu près uniquement par des collectionneurs dépourvus de préoccupations scientifiques ou de compétence. Aucune stratigraphie n'ayant été observée, aucune fouille méthodique poursuivie, les vestiges archéologiques ne peuvent être étudiés que par comparaison avec ceux qui furent recueillis dans des conditions meilleures. Il y a peut-être là du Néolithique vrai, mais final. Les pièces les plus caractéristiques le sont du Chalcolithique. Ce sont surtout des tessons de poterie décorés selon un style particulier dit « style de Chassey ». Il consiste en traits incisés, disposés en bandes, en chevrons, en triangles ou rectangles hâchés ou pointillés, garnissant souvent toute la surface du vase. Les motifs parfois s'individualisent et, à côté des dents de loup formant bandes continues ou des bandes quadrillées, on trouve des semis de carrés ou de triangles. La ligne courbe semble absente. L'objet le plus caractéristique est le support de vase, de type annulaire, toujours décoré, dont on ne possède d'ailleurs que des fragments qui n'ont été identifiés qu'en 1927. La décoration des vases comprend aussi des motifs plus communs tels que les empreintes digitales et les coups d'ongle. De même, on retrouve les empreintes de poinçons ou d'épiphyes de petits os.

Les anses des vases sont ou bien l'anse véritable, où l'on passe le doigt, ou bien l'anse funiculaire à un ou plusieurs trous. Il est impossible, en l'état actuel et local, de déterminer quels sont les types céramiques les plus anciens, l'aspect archaïque n'étant pas preuve d'ancienneté.

Les très nombreux silex n'ont pas été étudiés méthodiquement. La pierre polie est abondante et comprend des haches-marteaux perforées. Le cristal de roche a été souvent taillé. Le bois de cerf était très utilisé et les empaumures ont servi à confectionner des vases à boire.

L'âge du bronze a laissé de nombreux vestiges. Une épingle de cette époque a été trouvée dans la partie ouest de la grande muraille; celle-ci a donc été, sinon construite, du moins remaniée à ce moment. On peut citer aussi, trouvée à Chamilly, une hache de bronze à bords droits très faibles (inédite).

Les plus anciennes fouilles ont porté sur les vestiges gallo-romains et sont relatées par Flouest. Les premières recherches préhistoriques furent faites par Perrault qui trouva, dans une fouille méthodique, un foyer néolithique. Ensuite, ce fut le grand saccage, opéré durant de longues années par le Dr Loydreau que l'on cite, peut-être abusivement, comme « le grand fouilleur de Chassey ». Les collections de ce dernier, les plus abondantes, récoltées de la manière la plus déplorable, se trouvaient au musée Rolin à Autun; mais, par suite de remaniements récents, elles ne sont plus guère accessibles. La collection Perrault se trouve à Montceau-les-Mines, échappée à une destruction qui l'a récemment menacée.

Bien des fouilleurs, autorisés et clandestins, se sont acharnés à remuer les terres déjà bouleversées. Mais, si grande était la richesse de la station et si mal conduites les fouilles antérieures, que l'on trouve toujours quelque chose.

Récemment, une fouille méthodique, non plus sur le plateau ravagé, mais sur la pente est, a été entreprise par M. Parriat. Mais, au moment où se dessinait — pour la première fois à Chassey — une stratigraphie, ce dernier fouilleur dut l'interrompre pour des raisons indépendantes de sa volonté. Des chercheurs clandestins poursuivirent le travail et firent une récolte qui eut été instructive.

Bibliographie de Chassey à consulter :

- Edouard FLOUEST. Notice archéologique sur le camp de Chassey (Mém. de la Sté d'Histoire et d'Archéo. de Chalon-s/S., t. V, 1869).
- Ernest PERRAULT. Note sur un foyer de l'âge de la pierre polie découvert au Camp de Chassey (Mat. d'Archéo. et d'Hist., Chalon-sur-Saône, 1870, 2^e année).
- J. DECHELETTE. Manuel d'archéologie.
- G. GOURY. L'homme des cités lacustres (Paris, 1932).
- G. BAILLOUD et P. MIEG DE BOOZHEIM. Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen (Paris, 1955).
- H. PARRIAT et C. SAILLY. Deux campagnes de fouilles au Camp de Chassey (La Physiophile, Montceau-les-M., n° 44, 1955).

Les fouilles au Camp de Chassey en 1953

par Henri PARRIAT

BUT DES FOUILLES.

Le travail que nous avait fixé M. Frank Bourdier, Directeur de la 8^e circonscription préhistorique, était une coupe du rempart sud, dit de « la Redoute ». Dans l'esprit de M. Bourdier, cette coupe devait permettre de reconnaître la structure de cet important ouvrage défensif et fournir, dans l'hypothèse la plus favorable, des éléments de datation.

En accord avec M. l'Abbé Joly, nous décidâmes de compléter cette coupe par une tranchée sur le plateau débutant en deçà et à une vingtaine de mètres du rempart (tranchée II).

La coupe du rempart nous apparut très rapidement une entreprise difficile et même dangereuse, tant en raison de l'épaisseur inattendue de la couche rapportée qu'en raison de la nature des matériaux accumulés : pierres et blocs entassés sans ordre avec très peu de terre et de nombreux interstices, donc sans cohésion. La fouille, pour être poursuivie, nécessitait un coffrage que nous n'avions ni le loisir, ni les moyens de réaliser.

C'est alors que l'idée nous vint de commencer une autre tranchée sur le versant est, à 40 m. environ du promontoire sud et à 5 m. au-dessous du camp (tranchée III). Notre intention était de pratiquer une coupe dans le glacis qui continue celui de « la Redoute » et d'atteindre, en partant d'assez loin sur la pente, le rebord du plateau, rebord que nous avons de bonnes raisons de considérer comme artificiel et constitué d'une épaisse couche de matériaux rapportés. Nous pouvions donc croire à l'existence en ce point de niveaux non remaniés et espérer faire une bonne fouille stratigraphique.

Ces travaux, qui sont restés inachevés, occupèrent les deux campagnes de fouilles d'avril et de septembre 1953.

LES RESULTATS.

La tranchée II n'a rencontré que du terrain remanié. Elle a fourni quelques objets intéressants, mais qui n'ajoutent rien à la connaissance archéologique globale du site, la collection Loydreau étant à ce point de vue suffisamment riche.

La coupe du rempart a été moins décevante et il y aurait eu un très réel intérêt à la continuer. Elle nous a montré que l'espèce de demi-lune, qui forme le camp au sud-est, est entièrement artificielle. Jadis, la pente était plus douce et commençait en dedans de la bordure actuelle du plateau. Le travail des occupants a été, à une date encore imprécise, d'entasser au sommet pierres et blocs de toutes dimensions, de façon à créer un glacis plus raide, puis à élever en haut de ce glacis, face à la garenne de Chamilly, un rempart qui renforce encore la défense.

Sous la couche considérable des matériaux rapportés, nous avons atteint un niveau d'occupation à poterie noire lustrée,



Echelle

0 100 200 300m
Equidistance des courbes : 5m

Broussailles	Bois Source	Vignes	Barre rocheuse	Limitas du camp	rampart

Cliché Henri Parriat.

sans doute contemporain de la couche inférieure de la tranchée III, qu'on peut dater donc du *Néolithique final*.

Mais c'est sur la tranchée III que notre attention doit surtout se fixer. Elle nous a fourni, pour la deuxième fois à Chassey — la première remontant au temps déjà lointain d'Ernest Perault — une amorce de stratigraphie. Nous avons pu reconnaître, dans les coupes de cette tranchée, trois niveaux qu'un matériel archéologique assez abondant permet de caractériser et de dater, tout au moins en gros, d'une façon satisfaisante :

NIVEAU I (*fin du Néolithique*). Avec poterie non ornée à fond rond, lustrée de couleur sombre et tessons ornés, sans doute débris de vases-supports, à décor incisé après cuisson et motifs chasséens : carrés et triangles finement et doublement hâchurés.

NIVEAU II (*début du Chalcolithique*). Persistance du décor chasséen, mais incisions pratiquées « à cru » et souvent incrustées d'un mastic blanc; apparition d'un motif nouveau, les bandes croisillonnées disposées en chevrons, rappelant le Néolithique de l'Ouest, et application de ce décor à un nouveau type de vases, *l'assiette à marli orné*; des influences nouvelles se manifestent : « *plats à pain* » du Michelsberg, *vases à fond plat de Horgen*, *flèches à tranchant de la S.O.M.*

NIVEAU III (*plein Chalcolithique*). Disparition du décor chasséen. Céramique à dominante rouge mieux cuite, mais à pâte plus grossière, à décor banal de coups d'ongles ou d'empreintes de doigts ou d'objets divers. Absence cependant des cordons saillants à empreintes digitales du début du *Bronze*.

Il est bien évident que cette chronologie, appuyée sur une fouille d'étendue très limitée et trop tôt abandonnée, ne peut être que provisoire. Nous ne l'avons proposée que comme hypothèse de travail. Un fait reste certain : quelle que soit la valeur de nos conclusions, c'est la possibilité de trouver encore à Chassey, malgré les bouleversements subis par la station au siècle dernier, des niveaux non remaniés. Tout espoir d'une bonne fouille stratigraphique, menée suivant les exigences et les méthodes modernes de l'archéologie préhistorique, n'est pas perdu.

LES FOUILLES FUTURES.

Nul ne peut nier l'intérêt qu'il y aurait à reprendre au plus tôt les fouilles de Chassey. Au moment où une pléiade de chercheurs débroussaille avec bonheur le Néolithique et le Bronze du midi de la France, il serait souhaitable que soit mieux connue une station comme Chassey où viennent converger, par la voie rhodanienne, les influences méridionales et, par la porte de Bourgogne et les défilés jurassiens, les influences de la Suisse et plus généralement de l'Europe centrale.

Chassey, à en juger par l'étendue de la station et la richesse du matériel archéologique, a été un centre d'une extrême importance, une métropole, si l'on peut risquer ce mot pour des époques aussi hautes d'où ces influences diverses, fondues en un ensemble homogène qui est peut-être le Chasséen authentique, ont irradié vers la France de l'Est et du Nord.

Deux méthodes peuvent être adoptées pour l'exploration future de la station, l'une applicable à la surface du plateau, l'autre à la zone marginale.

1^o — Sur la surface du plateau, il y aurait avantage à pousser de grandes tranchées comme le suggérait M. Escalon de Fonton lors de sa visite au camp, de façon à repérer les parties non remaniées. Il est peu probable, en effet, que toute la surface de l'enceinte ait été fouillée par Loydreau, mais ce n'est que par cette méthode des grandes tranchées qu'on a quelque chance de recouper les zones vierges. Travail considérable et d'un profit non immédiat, qui ne peut être mené à bien qu'avec de gros moyens matériels et une équipe nombreuse.

2^o — Sur le périmètre du camp, les fouilles peuvent donner des résultats plus immédiats. La zone marginale n'a pas tenté les fouilleurs du siècle dernier, qui trouvaient sur le plateau même de quoi satisfaire leur curiosité. C'est donc là que peuvent s'offrir les meilleures possibilités de fouilles stratigraphiques. Les zones les plus favorables nous paraissent être les versants est et ouest de la Redoute et, près de l'extrémité nord-est du camp, le rempart en arc de cercle qui forme au nord, sous l'arête rocheuse portant le signal, la large terrasse inclinée issue de « la Redoute ».

C'est dire que de multiples sondages peuvent être effectués et qu'il y a du travail pour plusieurs équipes, entre lesquelles seraient répartis les secteurs à fouiller, jouissant d'une certaine autonomie, mais qui pourraient confronter et contrôler constamment leurs résultats. Chassey est un site qui n'est pas à disputer. Il serait déraisonnable de réserver à un seul groupe l'exclusivité des camps. Qui visite le camp se persuade vite de l'ampleur de la tâche comme de la nécessité d'une division du travail.

La coupe du rempart que nous avons amorcée serait à continuer. Cet ouvrage défensif ne date pas de la première occupation, comme nous avons pu nous en assurer, mais son âge est encore imprécis. Nous le supposons de l'époque des « champs d'urnes », mais seule la continuation de la fouille pourrait infirmer ou confirmer cette hypothèse. Le Camp de Chassey pose d'ailleurs les mêmes problèmes que les autres enceintes présumées néolithiques reconnues un peu partout en Europe occidentale : camps fortifiés ou simples parcs à bestiaux ?

Il est un fait que la défense d'un camp d'un périmètre aussi étendu que celui du camp de Chassey suppose des effectifs nombreux dont le rassemblement ne paraît guère possible à une aussi haute époque. Si le Néolithique et une bonne partie de l'âge du Bronze ont été, comme le supposent Gradmann et Roupnel, des périodes de paix où l'humanité s'absorbait dans les multiples tâches d'une agriculture et d'une économie pastorale naissantes, il est tentant de ne voir dans ces enceintes que de vastes enclos. C'est l'idée que défend brillamment Oscar Paret dans un livre passionnant qui porte un coup très rude à ce qu'on pourrait appeler « le mythe des camps fortifiés » (1).

(1) *Le mythe des cités lacustres*. Paris, 1958.

Ce n'est sans doute que bien plus tard, vers la fin du Bronze, que commencent ces premiers grands déplacements de peuples dont l'extension de la civilisation des « champs d'urnes » est le premier témoignage. Les tassements d'humanité qui en sont la conséquence ne se produisent pas sans heurts. C'est alors que, dans ces conditions nouvelles d'insécurité, les sites de hauteurs se hérissent de défenses et deviennent de solides bastions.

Bien d'autres problèmes pourraient être résolus par de nouvelles fouilles à Chassey.

1^o — le problème des constructions : huttes à demi-enterrées ou posées sur le sol ? Mais il y a peu d'espoir de trouver à Chassey des restes suffisamment conservés (fonds de cabanes, dallages, trous de poteaux, etc...) de ces habitations primitives.

2^o — le problème de l'économie aux différentes époques, de l'économie pastorale et de l'économie agricole : étude de la faune par niveau ; rapports entre la faune domestique et la faune sauvage ; recherche des restes de plantes alimentaires, espèces cultivées et espèces spontanées soumises à la cueillette.

3^o — le problème des variations climatiques, du Néolithique à l'âge du Fer, abordé par la palynologie et l'étude macroscopique et microscopique des charbons récoltés dans les foyers.

Des fouilles auraient peut-être cet autre résultat heureux de mettre fin au pillage de la station. Les fouilles clandestines n'ont jamais cessé à Chassey. C'est ainsi que les tranchées, que nous avons creusées en 1953, ont été, après notre départ, largement exploitées sans même que les déblais soient évacués, de sorte qu'il serait quasi impossible de reprendre aujourd'hui le travail en ce point de l'enceinte.

C'est donc avec cet espoir que sera bientôt reprise l'étude de ce site unique et passionnant, que nous terminerons ce bref exposé.

CONGRÈS RÉGIONAUX

Nous rappelons brièvement les dates des principales réunions auxquelles nos sociétaires peuvent participer. Se renseigner auprès de M. de La Comble, Secrétaire général.

Congrès de l'A.B.S.S. — Le XXIX^e Congrès de l'Association Bourguignonne se tiendra à Clamecy, les 21 et 22 juin 1958.

Journées de la R.A.E. — Organisées avec le concours de l'Université de Lyon et des Sociétés Savantes de Lyon et de Vienne, elles auront lieu dans ces deux villes, les 12 et 13 juillet.

Journées de Rhodania. — Le XXXII^e Congrès de cette Société se déroulera du 22 au 24 septembre, dans la région de Nyons, Orange, Vaison-la-Romaine, Le Pègue, Montélimar.

Journées archéologiques. — Elles seront ouvertes à la suite du précédent Congrès, le 26 septembre, en Avignon (Palais du Roure).

Les Forficules ou Perce-oreilles

par Maurice BOISSIEUX,

Ancien Président de la Société Dauphinoise d'Ethnologie
et d'Archéologie — Vice-Président du Bio-Club

Les forficules, dont l'espèce la plus connue est *Forficula auricularia* L., sont des orthoptères très voraces, à corps allongé et lisse, de couleur brun roussâtre sur les parties dorsales et ventrales de l'abdomen, jaune sur les côtés. Elles ont des petites ailes membraneuses peu étendues, repliées en éventail, et des pattes courtes propres à la course. La partie postérieure de l'abdomen est terminée par une pince dont nous parlerons plus loin.

L'accouplement a lieu en automne et la ponte au printemps suivant. La femelle pond ses œufs, mais ne meurt pas aussitôt après la ponte; elle soigne ses œufs et les rassemble entre ses pattes. La larve est d'abord blanche et sans ailes, puis elle change de peau et devient roussâtre. En automne, elle devient adulte.

Cet insecte est nocturne; il vit dans les anfractuosités, les fruits, les légumes, les fleurs, sous les écorces et les pierres. Il est très commun partout. C'est un carnassier qui se nourrit principalement de larves, de petits insectes même de sa propre espèce. Il mange aussi les fruits qui ont été entamés par les guêpes et les achève assez promptement. Il s'attaque aux légumes tendres, aux fraisiers, suce les fleurs de pêchers, d'abricotiers, de pruniers, de poiriers, et les branches florales des silénées (œillets et autres plantes de cette tribu). Le jour, il se cache; il ne mange que la nuit et commet parfois de grands dégâts. On en trouve souvent des quantités sous les écorces ou sur les fruits.

J'ai trouvé au Lautaret, en juin 1914, l'*Anechura bipunctata* F., variété à 4 points; elle est commune au-dessus de 2.000 mètres. Dans l'Oisans, le massif de Belledonne et surtout le Lautaret, c'est la forficule des Alpes, qui vit dans les terrains arides, sous les pierres, dans les herbes fleuries et les corolles de fleurs et se nourrit de petites proies vivantes. M. Lavauden signalait, le 5 avril 1908, qu'il y a de fréquentes associations de ces forficules avec les fourmis dans les hautes régions.

Dans le midi, sur les plages, en terrain humide sous les pierres, on trouve *Labiduria riparia* Pallas; j'en ai capturé à Palavas en 1948; ce sont de jolies forficules très communes en ces régions. J'ai remarqué que les carabes se livraient à la chasse de ces dernières qui paraissent être leur principal aliment.

Nous disions que les forficules étaient munies à la partie inférieure de leur corps d'une pince dont les branches sont cintrées et dentées chez le mâle, presque droites et plus courtes

chez la femelle. Ces articles mobiles ressemblent aux pinces avec lesquelles les bijoutiers percent le lobe de l'oreille pour y placer des pendentifs.

Les forficules sont inoffensives pour l'homme et leur nom vulgaire de Perce-oreilles ne peut s'expliquer que par la ressemblance des pinces de l'insecte avec celles des bijoutiers. Ces pinces ou cerques, plus ou moins puissantes, n'ont jamais percé l'oreille de quelqu'un.

D'après Rémy Perrier, l'usage des pinces des forficules n'est pas connu et, selon d'autres auteurs, ce sont des organes d'agrément sans aucune utilité. Le dictionnaire Larousse agricole dit que ces pièces servent simplement à déplier les ailes et à les rentrer dans les élytres.

La forficule auricularia, étant nocturne, est assez difficile à observer, tandis qu'avec *Labiduria*, qui est diurne, il est plus facile de le faire. J'ai rapporté une vingtaine de ces forficules et me suis occupé de leur élevage; je leur ai donné, comme aliments, des fruits et légumes qui ont été dédaignés, puis des insectes vivants, mouches et asticots. J'ai alors eu l'agréable surprise de constater que les fameuses pinces avaient leur utilité. En effet, avec leurs cerques, mes pensionnaires capturaient insectes et asticots comme le font les scorpions. Après avoir saisi sa proie avec ses pinces, la forficule la portait à sa bouche pour la manger tranquillement. J'ai ensuite constaté le même fait avec des araignées que, prudemment, la forficule prenait au moyen des dites pinces.

Ayant ramassé une certaine quantité d'individus de l'espèce voisine sous les pierres de la Bérarde, dans les Alpes, je les ai étudiés et j'ai pu constater que, comme celle du Midi, les pinces avaient leur utilité pour faciliter la capture de leur proie.

Les deux appendices ne sont donc pas simplement des organes sans utilité. J'ai eu le plaisir de présenter cette observation au Bio-Club, le 15 octobre 1948.

L'EDUEN fait paraître en annexe une étude préhistorique sur « *Les Représentations Ophidiennes des périodes méso- et néolithiques dans les stations de l'Autunois* ». Ce tirage à part est extrait du compte rendu de la XV^e session du Congrès préhistorique de France, qui s'est tenu en juillet 1956 à Poitiers-Angoulême. Il est offert par l'auteur en cordial hommage à ses collègues, membres actifs de la Société.

L'importance de nos comptes rendus et de nos communications scientifiques nous met dans l'obligation de reporter au prochain bulletin, qui paraîtra en septembre, l'ensemble de nos chroniques et informations et notamment la liste des dons et majorations de cotisations, déjà très éloquente.